

ANNEXE 1

SERVICE CONCERNE : (à remplir)

TABLEAU RECAPITULATIF DES PROPOSITIONS POUR L'ACCES AU GRADE DE CONTROLEUR DES T.P.E. PAR LISTE D'APTITUDE AU TITRE DE L'ANNEE 2011

Domaine

AIT	AIFMP
-----	-------

N°	Nom Prénom	Date de naissance	Date de nomination en qualité d'OP1 (le cas échéant)	Date de nomination dans le grade de chef d'équipe d'exploitation	Date de nomination dans le grade de chef d'équipe d'exploitation principal (le cas échéant)	Rang de proposition (le cas échéant)		
						2009	2010	2011

Fait à _____ le _____

Le Chef de Service,

ANNEXE 2

SERVICE CONCERNE : (à remplir)

**TABLEAU RECAPITULATIF DES PROPOSITIONS POUR L'ACCES AU GRADE DE CONTROLEUR PRINCIPAL DES T.P.E. PAR TABLEAU D'AVANCEMENT
AU TITRE DE L'ANNEE 2011**

AU TITRE DES ACTIFS

Domaine

AIT	AIFMP
-----	-------

N°	Nom Prénom	Date de naissance	Date de nomination dans le corps de conducteur des T.P.E.	Date de nomination dans le corps de contrôleur des T.P.E.	Echelon	Rang de proposition (le cas échéant)		
						2009	2010	2011

Fait à le

Le Chef de Service

ANNEXE 3

SERVICE CONCERNE : (à remplir)

TABLEAU RECAPITULATIF DES PROPOSITIONS POUR L'ACCES AU GRADE DE CONTROLEUR PRINCIPAL DES T.P.E. PAR TABLEAU D'AVANCEMENT AU TITRE DE L'ANNEE 2011
--

AU TITRE DES RETRAITABLES

N°	Nom Prénom	Date de naissance	Date de nomination dans le corps de conducteur des T.P.E.	Date de nomination dans le corps de contrôleur des T.P.E.	Echelon	Rang de proposition (le cas échéant)		
						2009	2010	2011

Fait à le

Le Chef de Service

ANNEXE 4

SERVICE CONCERNE : (à remplir)

TABLEAU RECAPITULATIF DES PROPOSITIONS POUR L'ACCES AU GRADE DE CONTROLEUR DIVISIONNAIRE DES T.P.E. PAR TABLEAU D'AVANCEMENT AU TITRE DE L'ANNEE 2011

Domaine

AIT	AIFMP	PBSM
-----	-------	------

N°	Nom Prénom	Date de naissance	Date de nomination dans le corps de conducteur des T.P.E. (le cas échéant)	Date de nomination dans le corps de contrôleur des T.P.E.	Date de nomination en qualité de contrôleur principal des T.P.E.	Echelon	Concours	Rang de proposition (le cas échéant)		
								2009	2010	2011

Fait à le

Le Chef de Service

ANNEXE 5

SERVICE CONCERNE : (à remplir)

PROMOTIONS DES CONTRÔLEURS DES T.P.E. AU TITRE DE L'ANNEE 2011

FICHE INDIVIDUELLE DE PROPOSITION
--

Rayer ci dessous les mentions inutiles :

Liste d'aptitude à CTRL

Tableau d'avancement à CTRLP

Tableau d'avancement à CTRLD

Domaine

AIT
AIFMP
PBSM

1 - Identité

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

2 - Mode d'accès sur le grade actuel (cocher la case)

de chef d'équipe :

Concours professionnel	Liste d'aptitude	Autre à préciser *
------------------------	------------------	--------------------

* Rentrent dans cette catégorie, les ex-OP1 ainsi que les agents accueillis par voie de détachement

de contrôleur :

Concours externe	Concours interne	Examen professionnel	Liste d'aptitude	Autre à préciser *
------------------	------------------	-------------------------	------------------	-----------------------

* Rentrent dans cette catégorie, les agents accueillis par voie de détachement ainsi que les électro-mécaniciens, conducteurs et conducteurs principaux intégrés ou recrutés au titre des dispositions transitoires mises en oeuvre lors de la création du corps.

de contrôleur principal :

Concours professionnel	Tableau d'avancement	Autre à préciser *
------------------------	----------------------	-----------------------

* Rentrent dans cette catégorie, les agents accueillis par voie de détachement

3 - Parcours professionnel par ordre chronologique

<i>Grade</i>	<i>Période</i>	<i>Service (DDE, subdi, cellule)</i>	<i>Fonctions exercées</i>

4 – Descriptif du poste actuellement occupé et du poste précédent

- Libellé du poste et positionnement dans la structure :

- Nature des fonctions : descriptif précis des activités, éléments quantitatifs, chantiers et/ou dossiers significatifs conduits, fonctions d'encadrement (nombre et catégorie des agents encadrés), niveau de délégation, fonction de représentation, niveau de spécialisation ...

5 - Actions de formation dispensées

6 – Actions de formation suivies

7 - Motivation de la proposition : compétences, savoir-faire opérationnel et relationnel acquis au cours de la carrière, aptitude à exercer des fonctions du grade de promotion.

Fait à _____ le _____

Le Chef de service,

Copie : membres de la CAP locale compétente

ANNEXE 7

SERVICE CONCERNE : (À REMPLIR)

PROMOTIONS DES CONTRÔLEURS DES T.P.E. AU TITRE DE L'ANNEE 2011

TABLEAU SYNTHETIQUE DES AVIS EMIS EN CAP LOCALE OU REUNION DE CONCERTATION AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES

Rayer ci dessous les mentions inutiles :

Liste d'aptitude à CTRL

Tableau d'avancement à CTRLP (actifs)

Tableau d'avancement à CTRLD

Domaine

AIT
AIFMP
PBSM

Liste des propositions adressées au bureau SG/DRH/ATET3		Avis des organisations syndicales en CAP locale ou en réunion de concertation *		
Rang de classement	Nom Prénom	F.O.	C.G.T.	C.F.D.T
1	M. X			
2				
3				
4				
.....				

Propositions des organisations syndicales non retenues par l'administration		
F.O.	C.G.T.	C.F.D.T
N ? 3 M. X	N? 1 M. X	N? 3 M. X
N? 4 Mme Y	N? 4 Mme Y	N? 6 Mme Y

- * compléter le tableau avec les mentions suivantes : Accord, non proposé, proposé n?

ANNEXE 8

SERVICE CONCERNE : (à remplir)

**PROMOTIONS AU GRADE DE CONTROLEUR PRINCIPAL AU TITRE DE L'ANNEE 2011
TABLEAU RECAPITULATIF DES AGENTS NON PROPOSES AU TITRE DES RETRAITABLES
APRES AVIS EMIS EN CAP LOCALE OU REUNION DE CONCERTATION AVEC LES
ORGANISATIONS SYNDICALES**

Nom Prénom	Avis des organisations syndicales en CAP locale ou en réunion de concertation *		
	F.O.	C.G.T.	C.F.D.T
M. X			
.....			

- * compléter le tableau avec les mentions suivantes : accord, désaccord ●●
- Les agents non proposés doivent faire l'objet d'un rapport circonstancié adressé au bureau ATET3 ●●
- ●●

ANNEXE 9

LISTE D'APTITUDE 2010 POUR L'ACCES AU GRADE DE CONTROLEUR DES T.P.E.

Les promotions prennent effet au 1er janvier 2011

Conditions statutaires	Avoir accompli 10 ans de services effectifs dans le grade de chef d'équipe et/ou chef d'équipe principal des T.P.E.
Texte de référence	Décret n°88-399 du 21 avril 1988 modifié.
Critères de la CAP centrale 2011	La CAP étudiera en priorité les propositions relatives aux agents classés n°1 âgés de 50 ans et plus au 1er janvier 2011, triés par ordre d'ancienneté dans les grades de chef d'équipe et de chef d'équipe principal d'exploitation (le recrutement dans le grade d'OP1 est assimilé à un recrutement dans le grade de chef d'équipe).
RAPPEL des critères de la CAP centrale 2010	Examen des proposés classés en n°1 de 50 ans et plus triés par ordre d'ancienneté dans les grades de chef d'équipe et chef d'équipe principal d'exploitation (le recrutement dans le grade d'OP1 est assimilé à un recrutement dans le grade chef d'équipe). A partir du parcours professionnel les critères d'examen seront : <ul style="list-style-type: none"> • les compétences acquises et démontrées sur les différents postes occupés • l'importance des fonctions exercées sur le poste actuel

Les informations sur les promotions 2010 :

Domaine	AIT	AIFMP
Nombre de promouvables	-	-
Nombre de proposés respectant les critères	85	28
Nombre de retenus	13	2
Fourchette des âges des retenus	50/58	53/58
Fourchette des années de nomination dans le grade d'OP1 ou de chef d'équipe	1981/1986	1986/1999

Les dates :

Date limite de réception par la DRH	5 octobre 2010
Date prévisible de la CAP centrale	7 et 8 décembre 2010

Les documents à fournir :

Tableau récapitulatif des propositions (annexe 1)
Fiche(s) individuelle(s) de proposition (annexe 5)
Tableau synthétique des avis des organisations syndicales émis en CAP locale ou réunion de concertation (annexe 7)
Procès verbal de la CAP locale ou compte rendu de la réunion de concertation (OBLIGATOIRE)

Les contacts :

Bureau	SG/DRH/ATET3		
Responsable de cellule	Bruno THEBAUX	Téléphone	01 40 81 61 92
Gestionnaire	Marie-Chantal JEAN -LOUIS	Téléphone	01 40 81 61 26
Gestionnaire	Françoise PEREIRA	Téléphone	01 40 81 61 38

ANNEXE 10

TABLEAU D'AVANCEMENT 2011 POUR L'ACCES AU GRADE DE CONTROLEUR PRINCIPAL DES T.P.E.

Les promotions prennent effet au 1er janvier 2011

Conditions statutaires	Détenir le 9ème échelon du grade de contrôleur des T.P.E.
Texte de référence	Décret n°88-399 du 21 avril 1988 modifié.
Critères de la CAP centrale 2011	La CAP étudiera en priorité les propositions relatives aux agents âgés de 48 ans et plus au 1er janvier 2011 et ayant une ancienneté reconnue d'au moins 15 ans en qualité de conducteur ou de contrôleur.
RAPPEL des critères de la CAP centrale 2010	Examen des agents proposés de 48 ans et plus au 1er janvier 2010, ayant été recrutés en qualité de conducteur ou de contrôleur au plus tard le 31 décembre 1994 et triés par ordre de classement des services et par ancienneté. A partir du parcours professionnel les critères d'examen seront : <ul style="list-style-type: none"> • les compétences acquises et démontrées sur les différents postes occupés • l'importance des fonctions exercées par l'agent actuellement et sur son précédent poste •

Les informations sur les promotions 2010 :

Domaine	AIT	AIFMP	PBSM
Nombre de promouvables (actifs)	780	189	68
Nombre de retenus retraits	22	2	3
Nombre de proposés actifs respectant les critères	187	22	10
Nombre de retenus actifs	100	15	8
Fourchette des âges des retenus actifs	48/59	48/57	50/59
Fourchette années de recrutement dans les corps de conducteurs et de contrôleurs des retenus actifs.	1974/1991	1976/1988	1976/1986

Les dates :

Date limite de réception par la DRH	5 octobre 2010
Date prévisible de la CAP centrale	7 et 8 décembre 2010

Les documents à fournir :

<p>2 Tableaux récapitulatifs des propositions pour les actifs (annexe 2) et pour les retraits (annexe 3) Fiche(s) individuelle(s) de proposition (annexe 5) ou fiches(s) d'engagement de départ à la retraite (annexe 6) Tableau synthétique des avis des organisations syndicales émis en CAP locale ou réunion de concertation (annexe 7) Tableau récapitulatif des agents non-proposés au titre des retraits pour la promotion au principalat (annexe 8) Procès verbal de la CAP locale ou compte rendu de la réunion de concertation (OBLIGATOIRE)</p>

Les contacts :

Bureau	SG/DRH/ATET3		
Responsable de cellule	Bruno THEBAUX	Téléphone	01 40 81 61 92
Gestionnaire	Marie-Chantal JEAN -LOUIS	Téléphone	01 40 81 61 26
Gestionnaire	Françoise PEREIRA	Téléphone	01 40 81 61 38

ANNEXE 11

TABLEAU D'AVANCEMENT 2010 POUR L'ACCES AU GRADE DE CONTROLEUR DIVISIONNAIRE DES T.P.E.

Les promotions prennent effet au 1er janvier 2011

Conditions statutaires	Détenir le 2 ^{ème} échelon du grade de contrôleur principal des TPE depuis un an et justifier de huit années de services effectifs dans le corps des contrôleurs des T.P.E. dont deux années en qualité de contrôleur principal.
Texte de référence	Décret n° 88-399 du 21 avril 1988 modifié.
Critères de la CAP centrale 2011	la CAP étudiera en priorité les propositions relatives aux agents âgés de 40 ans et plus au 1er janvier 2011 ayant <u>soit</u> une expérience reconnue de 5 ans, <u>soit</u> ayant été recrutés par la voie du concours sur épreuves professionnelles.
RAPPEL des Critères de la CAP centrale 2010	Examen des proposés de 40 ans et plus au 1er janvier 2010, ayant été nommés contrôleur principal le 31 décembre 2004 au plus tard et triés par ordre de classement des services et par ancienneté dans le grade de contrôleur principal. A partir du parcours professionnel de l'agent, les critères d'examen seront : <ul style="list-style-type: none"> • l'importance des fonctions exercées par l'agent actuellement et sur son précédent poste • les compétences acquises pour l'exercice de responsabilités importantes ou compétences de haut niveau dans un domaine particulier • les efforts fournis en terme de formations dispensées

Les informations sur les promotions 2010 :

Domaine	AIT	AIFMP	PBSM
Nombre de promouvables (actifs)	668	112	39
Nombre de proposés respectant les critères	98	29	5
Nombre de retenus	96	26	2
Fourchette des âges des retenus	40/63	50/59	40/57
Fourchette années de promotion dans le grade de CTRLP	1994/2004	1993/2004	2001/2004

Les dates :

Date limite de réception par la DRH	5 octobre 2010
Date prévisible de la CAP centrale	7 et 8 décembre 2010

Les documents à fournir :

Tableau récapitulatif des propositions (annexe 4)
Fiche(s) individuelle(s) de proposition (annexe 5)
Tableau synthétique des avis des organisations syndicales émis en CAP locale ou réunion de concertation (annexe 7)
Procès verbal de la CAP locale ou compte rendu de la réunion de concertation (OBLIGATOIRE)

Les contacts :

Bureau	SG/DRH/ATET3		
Responsable de cellule	Bruno THEBAUX	Téléphone	01 40 81 61 92
Gestionnaire	Marie-Chantal JEAN	Téléphone	01 40 81 61 26

Bureau	SG/DRH/ATET3		
	-LOUIS		
Gestionnaire	Françoise PEREIRA	Téléphone	01 40 81 61 38